Déclaration des performances

Selon le Règlement Produits de Construction (UE) 305/2011

0333-CPR-33409 / 16 - 2.0

Proviacal®

1. Code d'identification unique du produit type:

Chaux hydratée calcique de construction EN 459-1 Proviacal® H (CL 90-S)

2. Usage(s) prévu(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Destiné à être utilisé dans des applications ou matériaux pour la construction, le bâtiment et le génie civil.

À condition que le produit soit utilisé conformément à la norme d'application pertinente et/ou aux recommandations du fabricant et/ou suivant les meilleures pratiques courantes.

3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Proviacal® H - Vrac

Usine de Poliénas

Carrières & Chaux Balthazard & Cotte
La gare
38210 Poliénas
France

Tel.: +33 (0)4 76 07 26 06

Fax: +33 (0)4 76 07 08 00

Email: adv.sudest@lhoist.com

4. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Sans représentant autorisé

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du RPC :

Système 2+

6. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

EN 459-1:2015

L'organisme notifié de certification du contrôle de la production :

AFNOR - n°0333

a effectué l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, ainsi que la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine relevant du système 2+, puis a délivré le certificat de conformité :

0333-CPR-33409

du contrôle de la production en usine.

7. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
CaO+MgO	≥ 90 %	EN 459-1:2015
MgO	≤ 5 %	
CO2	≤ 4 %	
SO3	≤ 2 %	
Chaux libre	≥ 80 %	
Granulométrie, refus en air en masse 0,2 mm	≤ 2 %	
Granulométrie, refus en air en masse 0,09 mm	≤ 7 %	
Teneur en eau libre	≤ 2 %	
Stabilité (Méthode de référence)	≤ 2 mm	
Pénétration	> 10 mm - < 50 mm	
Teneur en air	≤ 12 %	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au réglement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.
Signé pour le fabricant et en son nom par:

Maud Peyrache - Directrice Qualité, Environnement & Supply Chain

Grenoble 03/03/2026

Cette déclaration de performance a été établie conformément aux articles 4, 6 et 66 ainsi qu'à l'annexe III du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011